

RAPPORT D'ACTIVITE 2004

***Avec les migrants, les réfugiés demandeurs d'asile, les sans-papiers,
témoins de l'espérance chrétienne
au coeur des angoisses et des tristesses de notre humanité en attente :
ils sont plus grands que de simples objets de solidarité,
sujets de leur histoire et de la mission pastorale de l'Eglise !***

En 2004 deux textes importants ont éclairé, de manière particulière, l'activité de la Pastorale des Migrants, considérée ici comme le service rendu par le SNPM - Service national de la Pastorale des Migrants - sous la conduite du Comité Épiscopal des Migrations et des Gens du Voyage, à l'engagement des catholiques de toutes langues, origines et cultures - dans la société et dans l'Eglise - pour que les hommes et les femmes de la migration soient reconnus comme des sujets de leur histoire et pas simplement, dans le meilleur des cas, comme des objets de solidarité des Français.

Dans son Message pour la Journée mondiale 2004 des Migrants et des Réfugiés, le Pape Jean-Paul II rappelle que *"le monde des migrants est en mesure d'offrir une contribution précieuse à la consolidation de la paix. Les migrations peuvent en effet faciliter la rencontre et la compréhension entre les civilisations, ainsi qu'entre les personnes et les communautés. Ce dialogue interculturel enrichissant constitue une "voie nécessaire pour l'édification d'un monde réconcilié". C'est ce qui a lieu quand des immigrés sont traités avec le respect dû à la dignité de chaque personne et quand on favorise par tous les moyens la culture de l'accueil et la culture de la paix qui harmonise les différences et recherche le dialogue sans céder à aucune forme d'indifférentisme lorsque sont en jeu les valeurs. Cette ouverture solidaire devient une offre et une condition de paix"*.

Comme en écho, dans la déclaration liminaire qui introduit le Document *"Quand l'étranger frappe à nos portes"*, Mgr Jean-Luc Brunin, évêque d'Ajaccio pour la Corse et président du Comité épiscopal des Migrations et des Gens du voyage, constatant que *"des familles entières continuent de frapper à nos portes, venant parfois mourir sur nos côtes"*, rappelle que *"leur présence nous interroge sur le sens de la vie, sur le chemin qui parcourt notre société, sur l'orientation de notre démocratie et sur les responsabilités internationales de notre pays. Au nom de l'Evangile du Christ, l'Eglise ne peut se taire lorsque la dignité de tant d'êtres humains se trouve bafouée par des procédures et des réglementations qui perdent de vue le sens de la personne. Elle se reconnaît le devoir d'interroger inlassablement les responsables de la société et les opinions publiques pour que les mentalités et les coeurs s'ouvrent et que de vraies politiques de coopération internationale se dessinent"*.

Ces deux textes mettent en lumière l'action et le regard portée par la Pastorale des Migrants au coeur des lieux et des situations d'attente - dans la société et dans l'Eglise catholique - où se joue la vie et la dignité des hommes et des femmes, des jeunes et des enfants de la migration ; des lieux et des situations où l'espérance l'emporte sur le désespoir ; des lieux et des situations où des chrétiens, par leur action engagée, témoignent avec d'autres que les migrants sont plus grands que de simples objets de solidarité.

A - Lieux et situations au sein de la société où la vie et la dignité des migrants sont en jeu

“Qui restera indifférent à tant de mépris pour l’Homme ?”

L’année 2004 fut celle de la mise en application, de la nouvelle loi relative aux conditions d’entrée, de séjour et du contrôle de l’immigration (loi dite Sarkozy), adoptée en novembre 2003 et de la nouvelle loi de l’Asile (loi dite de Villepin), votée en décembre 2003. Elles sont venues confirmer et renforcer les politiques répressives de fermeture des frontières, gardant comme philosophie de fond l’idée que tout nouvel arrivant en France doit être suspecté de vouloir détourner les procédures et de vouloir frauder. Tout doit, donc, être mis en oeuvre pour les dissuader de venir et pour accélérer leur reconduite hors du territoire au cas où ils arriveraient à rentrer. Cette orientation qui parcourt les lois comme un fil conducteur a été, maintes fois, explicitée par les deux ministres successifs de l’intérieur dans leurs instructions de rigueur et de « productivité » imposées aux préfets.

Par l’expérience acquise dans le partenariat vécu avec de nombreuses associations et collectifs associatifs, pendant l’année 2004, les instances nationales et diocésaines de la Pastorale des Migrants, ont dressé, à plusieurs reprises, des tableaux extrêmement préoccupants de la situation, en France et dans le monde, des migrants, demandeurs d’asile, déboutés et sans-papiers. Ces tableaux sombres ont été regroupés, dans un texte adressé au réseau de la PM sous le titre *“Qui restera indifférent à tant de mépris pour l’Homme ?”*.

Ainsi, pour **les demandeurs d’asile** dont le nombre aurait diminué, mais dont les origines sont de plus en plus diverses et éloignées, la situation est devenue dramatique : les conditions d’entrée sur le territoire et de dépôt des demandes sont de plus en plus difficiles (les zones d’attente des aéroports sont devenues l’antichambre du mépris du droit y compris pour les mineurs qui continuent à arriver en nombre) ; le manque d’hébergement est criant, les CADA sont saturés, les associations ont beaucoup de mal à se faire agréer pour la domiciliation des demandeurs d’asile, certaines ayant été écartées parce que trop militantes ; des demandeurs d’asile sont dispersés sur le territoire, dans des villes et villages parfois très éloignés des centres administratifs où ils doivent se rendre sans moyens ; même si les délais de traitement des dossiers semblent avoir été écourtés, les moyens mis à disposition de l’Ofpra et de la Commission des Recours des Réfugiés ne donnent pas de garanties suffisantes de respect des droits des demandeurs et de la loi relative à l’Asile (la grève de janvier 2005 d’une partie des agents de la CRR en est la traduction visible) ; le nombre des déboutés du droit d’asile ne fait qu’augmenter, grossissant sans cesse celui des sans-papiers, parce que beaucoup se maintiennent sur le territoire craignant de réels risques en cas de retour dans leurs pays d’origine.

Pour **les sans-papiers**, la situation est intolérable. Ils vivent en France sans aucun moyen ni droit pour vivre, alimentant, dans de nombreux cas, les réseaux de travail clandestin, enrichissant les tenants de l’économie parallèle. Même les conditions d’attribution de l’Aide Médicale d’Etat, seule protection contre la dégradation des conditions de santé de ces milliers de personnes, ont subi des modifications importantes. La situation ignoble dans laquelle sont maintenues les personnes sans papiers soulèvent de grandes questions liées à l’exercice de la solidarité quand la loi interdit tous ces gestes quotidiens d’assistance à personne en danger.

Pour ce qui est des **migrations dans le monde**, la France n’a pas été absente du débat et des courants politiques européens qui, confrontés aux pressions migratoires venant des pays de la violence et de la misère, ont cherché à trouver des solutions, toutes ou presque marquées par la volonté d’éloigner le plus possible les candidats à l’immigration ou à l’asile et par une forte tendance à renforcer la fermeture des frontières. Les débats autour de l’ouverture de “camps de tri”, les portails d’immigration, dans des pays éloignés, d’Afrique ou de l’Est européen, ainsi que ceux, actuels mais récurrents, sur les quotas ou les migrations choisies ou co-choisies, sont bien la preuve que la vie des familles de la migration n’est appréciée que dans la mesure où elle est rentable pour les pays dits riches de notre Nord développé !

B - Lieux et situations en Église

où la vie et la dignité des migrants ne sont pas encore prises en compte

“Lorsque l’étranger frappe à la porte de notre société, l’Église est concernée”

Cet extrait de la déclaration de Mgr Brunin citée plus haut, introduit bien un certain nombre de constats faits tout le long de l’année. Plus que d’une volonté d’exclusion de l’étranger, un certain nombre de catholiques et de structures

de notre Église souffrent d'indifférence, de peur et manquent de lieux pour voir, réfléchir et retrouver le sens de réalités simples - mais oh ! combien exigeantes ! - de la foi, comme " Dieu Père de tous", " nous sommes tous des frères", " notre Église est catholique", " nous sommes de la même Eglise " !

La situation la plus courante est celle qui persiste à considérer les migrants uniquement comme des pauvres qu'il faut aider (dans les limites de la loi...), comme des objets de la solidarité charitable des chrétiens et des organismes qui en ont la vocation.

Par ailleurs on retrouve toujours des expressions, marquées par une théologie déficiente de l'unité de l'Église (confondue avec l'uniformité), qui dénotent une volonté d'assimiler les migrants pour qu'ils deviennent comme les autochtones : " Depuis le temps qu'ils sont là, ils n'ont qu'à faire comme tout le monde " (cela veut dire : comme les Gaulois). Ici est mise en cause la légitimité de la vie communautaire des migrants toujours suspectée d'enfermer les migrants dans un communautarisme dangereux pour " l'identité catholique française " (sic).

Ces constats sont ressentis durement par de nombreux baptisés d'origine étrangère, surtout quand ils sont aggravés par le sentiment que " des étrangers on ne souhaite que des aspects folkloriques de leurs cultures " pour égayer des célébrations et des fêtes des peuples.

On vérifie que l'arrivée massive de migrants catholiques au sein des diverses communautés paroissiales avec la volonté d'y prendre aussi des responsabilités - dans certains quartiers ils sont les seuls témoins visibles de l'Évangile - n'est pas encore prise suffisamment en compte. Il semble encore trop difficile de prendre conscience que les migrants sont, eux aussi, des sujets de la mission pastorale de notre Église au sein de la société et ceci au nom du même baptême.

C - Lieux et situations où l'engagement pour l'humanisation de la vie des migrants témoigne que l'espérance est la plus forte

"Quand rien ne semble plus possible, il reste toujours la solidarité et la fraternité"

Le partenariat permanent de la Pastorale des Migrants avec des associations de la société civile, **structuré** au sein de coordinations et de collectifs divers ou **ponctuel** par le soutien à telle ou telle initiative sur des questions où l'urgence l'emporte sur la régularité, a permis que ce service d'Église se maintienne aux avant-postes de l'attention et de la défense des droits des migrants. Il a provoqué, par l'estime créée, une prise de position du SNPM avec le Comité Épiscopal des Migrations en solidarité avec les militants, les demandeurs d'asile, les personnes déboutées ou sans-papiers. Cette lettre, publiée dans un contexte difficile et même de découragement, avait pour titre " *Quand rien ne semble plus possible, il reste toujours la solidarité et la fraternité*". Elle affirmait que ces personnes comptent pour ce service, comptent pour Dieu et que nous nous engageons avec elles pour qu'elles comptent davantage pour la société et aussi pour l'Église.

Pour le droit d'asile : participation à la Coordination Française pour le Droit d'Asile - CFDA - rencontre hebdomadaire avec plus de quinze associations, signature des communiqués et pétitions à propos des projets de décrets d'application de la nouvelle loi, participation à la défense de l'Asti d'Orléans à qui les pouvoirs publics ont supprimé les moyens financiers et qui n'a pas été agréée pour la domiciliation. Participation à la préparation de la célébration de la Journée mondiale du réfugié de 2005. Toujours avec la CFDA, demande aux instances européennes du retrait de la directive relative aux normes minimales concernant l'octroi et le retrait du statut de réfugié.

Nouvelles politiques européennes : signature de communiqués avec la CFDA contre l'externalisation du droit d'asile dans les pays d'Afrique ou de l'Est de l'Europe (camps aux frontières). En cela nous avons rejoint la prise de position oecuménique des Église d'Europe "Vers une approche équilibrée dans la politique européenne de migration et d'asile". Appel avec la Cimade contre les charters collectifs "de la honte", qui prétendent rentabiliser au niveau européen la reconduite chez eux des étrangers en situation irrégulière. Participation à l'action européenne en faveur des Roms, à l'occasion des élections européennes. Participation renouvelée à la Coordination européenne pour le droit de vivre en famille.

Politiques mondiales : participation à la campagne internationale pour la ratification de la Convention des Nations Unies pour les Droits des Travailleurs Migrants et leurs familles. Participation à la plateforme européenne, avec le collectif d'associations françaises.

Conditions de vie et de séjour : participation à l'élaboration d'une note de la CFDA à propos de la loi de programmation sur la cohésion sociale pour ce qui concerne les besoins en hébergement en accompagnement social et juridique des demandeurs d'asile. Avec des collectifs liés à la santé - Médecins du Monde et Médecins Sans Frontières - signature et large diffusion par nos moyens de la pétition pour la défense de l'Aide Médicale d'Etat. Participation au collectif "Votation citoyenne, pour les droits civiques" et diffusion, en France et en Europe auprès des Pastorales des Migrants, de la "Pétition du million" demandant la possibilité de voter pour les citoyens des pays tiers résidents dans l'Union Européenne. A l'occasion des événements graves survenus en Côte d'Ivoire, demande d'un moratoire contre les reconduites et les expulsions d'Ivoiriens. Un travail important en collaboration avec des experts en psychothérapie a été engagé et réalisé avec le Centre Minkowska, Migrations Santé et le Centre Georges-Devereux. Dans le même sens s'est située la participation au Colloque de Berlin European Family Therapy.

**D - Lieux et situations en Église où l'engagement avec des migrants,
en vue de l'humanisation de la vie et du vivre-ensemble,
témoigne que l'espérance est la plus forte
et que les migrants sont plus grands que de simples objets de solidarité.**

Documents Épiscopat "Quand l'étranger frappe à nos portes"

Il nous semble judicieux de positionner ici la référence à la publication, en 2004, de ce document important. En effet, il traduit le lien qui existe entre l'engagement de l'Église avec les migrants, par la Pastorale des Migrants, dans le partenariat qui lui est propre, et la mission qui est la sienne de participer à l'ouverture des communautés chrétiennes, de toutes origines, langues et cultures, à l'accueil de l'étranger.

Publié par Documents Épiscopat (7/8 - 2004), il a été rédigé par le Comité épiscopal et le SNPM, en partenariat, pour plus des deux tiers des vingt fiches qui le constituent, avec des spécialistes liés à des associations ou organismes de la société civile et de l'Église. Leur diversité et leur compétence dans les différentes facettes de la vie des migrants rejaillit dans la qualité et la profondeur du contenu.

Ce document a été souhaité par d'innombrables chrétiens qui, jour après jour, mènent un combat fidèle avec des migrants en situation difficile - demandeurs d'asile, déboutés et sans-papiers. Confrontés à l'inhumanité des situations et à l'indifférence, voire hostilité de l'opinion publique y compris parmi des chrétiens, ces militants chrétiens de la solidarité voulaient que l'on mène de front leur combat de solidarité avec celui de l'information, de la réflexion, de l'ouverture des mentalités, de l'interpellation de la foi. Si, devant ce qui défigure l'Homme, la responsabilité des citoyens est engagée, la foi des chrétiens est interrogée. Notre Église ne peut se dire Église de Jésus Christ sans ceux dont l'humanité est rabaissée au sein de notre société.

Diffusé à plus de huit mille exemplaires, le Document commence à peine à être travaillé. Les initiatives sont nombreuses dans les équipes de la PM, dans les Conseils épiscopaux, les organismes de formation permanente, les mouvements et services d'Église, les Conseils de la Solidarité et aussi dans certains organismes de la société civile et associations professionnelles (médecins, par exemple).

Quatre pôles d'action de la Pastorale des Migrants

Ce Document, par le projet qui le portait et par le partenariat qui l'a réalisé, permet d'explicitier les **divers pôles de l'action de la Pastorale des Migrants** au service de la mission de l'Église au sein de la société et de l'Église elle-même, en 2004.

Ainsi, si la connaissance et un certain savoir-faire sur les questions d'immigration (ce que nous pouvons appeler un premier pôle d'action, celui **d'expertise** législative, juridique, sociale, politique et économique) a été bien nourri par le travail en partenariat associatif explicité ci-dessus, **l'expertise** théologique et pastorale n'a pas été absente, bien au contraire, de l'action du SNPM.

Les instances de la Pastorale des Migrants sont, depuis des années, un laboratoire incontournable de formulations théologiques nouvelles, certaines peu habituelles au sein de la pratique pastorale. Profondément contextualisée par les mouvements migratoires et par la diversité des cultures et des terreaux religieux, la réflexion théologique de la Pastorale des Migrants est toujours tournée vers cette passion pour la rencontre de l'autre qui interroge la foi de l'Église. Un travail important a été réalisé en **partenariat** avec les *aumôneries catholiques d'origine étrangère* sur la légitimité et l'estime de la vie communautaire, rappelant que l'unité, la communion des diversités est d'autant plus forte qu'elle est vécue dans le respect et l'accueil de l'autre, ensemble tournés vers l'Autre. A partir de l'analyse des multiples modes d'être et de devenir Église ensemble, cette réflexion sur la catholicité de l'Église, comme

communauté de diversités, peut être un service rendu à la société qui, comme certains secteurs de l'Église, se cherche aussi des raisons de ne plus craindre la manifestation de la vie communautaire. Le **partenariat ecclésial** a permis, par ailleurs, d'approfondir de manière théologique et pastorale d'autres facettes de la vie des migrants, de la société et de l'Église en contexte migratoire : au sein de la Commission nationale de la PM, avec le *Réseau Chrétien Immigrés de Paris* et avec le *Département migration et réfugiés du Secours catholique*, avec le *Groupe présence d'Église en quartiers populaires*, le *CCFD*, le *pôle réfugiés de Justice et paix France*, avec les *mouvements en monde ouvrier JOC et ACO*, au sein du *Conseil National (et diocésains) de la Solidarité*, la *formation permanente de l'Institut Catholique de Paris* (parcours de formation : *En quartiers populaires, vivre et espérer est-ce possible ?*), avec le *Centre de Sèvres* par la participation à la recherche "*La vie du migrant, entre ici et là bas, une quête d'humanité*", avec le *Ceras* par l'animation d'un atelier sur *la mixité sociale en contexte migratoire*, lors du centenaire de cette institution. Un nombre assez conséquent d'*étudiants* de l'Institut Catholique de Paris et du Centre de Sèvres ont sollicité le SNPM, pour les aider à mieux cerner des sujets de recherche et de thèse. Des théologiens de diverses disciplines sont nos interlocuteurs réguliers.

Les deux niveaux d'expertise ci-dessus, de connaissance et d'approfondissement des réalités des migrations et de leurs implications pastorales, ont été enrichis par le **partenariat international** : avec *les Églises des pays d'origine* des migrants et réfugiés (Italie, Espagne, Portugal, Maghreb par la rencontre régulière, bilatérale ou au sein de la *Commission mixte* avec le *Secrétariat pour les Relations avec l'Islam et la Coopération Missionnaire* - la rencontre de 2004 a eu comme souci principal l'avenir des Africains sub-sahariens qui transitent par le Maghreb) ; au sein de la *Commission des Évêques de la Communauté Européenne (COMECE)* ; avec le département migration du *Conseil des Conférences Épiscopales d'Europe (CCEE)* - rencontre à Malines sur les nouvelles politiques migratoires de l'Europe dans le contexte de l'élargissement ; avec *la pastorale des migrants des Grandes villes d'Europe* - apport théologique lors de leur rencontre à Turin ; avec le *Conseil Pontifical pour la pastorale de la mobilité humaine* qui a offert à l'Église, en 2004, un document important qui situe l'exercice de la responsabilité pastorale avec les Migrants dans le contexte pluriculturel et pluri-religieux d'aujourd'hui : "*Erga migrantes caritas Christi*".

Trois autres pôles d'action - animation pastorale, publications et formation - permettent de dire ces lieux et situations où se fait, effectivement, le lien entre l'engagement de l'Église avec les migrants, par la Pastorale des Migrants, et la mission qui est la sienne de participer à l'ouverture des communautés chrétiennes, de toutes origines, langues et cultures, à l'accueil de l'étranger. Ce sont des lieux et des situations d'espérance où sont posés des jalons d'une Église fraternité, d'une Église où les migrants deviennent, même si encore trop lentement, des sujets de la mission pastorale avec tous les autres baptisés.

L'**animation pastorale**, aussi bien au sein des aumôneries des communautés catholiques d'origine étrangère que des diverses instances d'Église, a bénéficié de cette enracinement dans la connaissance de la réalité de la vie des migrants et des analyses élaborées avec les collectifs associatifs.

- La deuxième rencontre nationale des *Conseils pastoraux des aumôneries nationales*, avec quatre-vingt dix participants, a affirmé que "*Nous avons tous la même mission*", ouvrant ainsi des perspectives à la responsabilité de laïcs d'origines différentes qui se sont rencontrés et reconnu comme envoyés à la même mission dans la dynamique d'une Église communion de communautés. Le travail avec les *Conseils des Aumôniers nationaux*, ainsi que la *participation hebdomadaire* des aumôniers des Africains, des Hispanophones, des Portugais et des Cambodgiens, à la réflexion de *l'équipe du SNPM*, ont permis le renforcement de l'estime réciproque et de la réelle implication baptismale de tous à la même mission. L'avenir des communautés, l'ouverture des unes aux autres (et pas seulement aux Français), la participation effective des migrants et de leurs communautés à la vie des Églises locales, figurent parmi les avancées de cette année, objet de réflexion des *rencontres nationales de certaines aumôneries* : des Antillais avec les évêques des Antilles, des Réunionnais autour de leur évêque, des aumôniers vietnamiens, des Communautés africaines au niveau national et aussi de la province de Paris, des jeunes malgaches rassemblés au niveau national. Le travail régulier avec le groupe Tsiganes Roumains, au sein de l'aumônerie nationale des Gitans et des Gens du Voyage, a été un bon témoignage de la fidélité aux plus marginalisés parmi les migrants.

- Le *soutien au réseau de la Pastorale des Migrants* s'est traduit par l'accompagnement des équipes diocésaines, par la participation régulière des membres de l'équipe du SNPM à toutes les rencontres régionales / provinciales. La réalité jusqu'ici régionale et maintenant provinciale est indispensable pour "le devenir Église catholique ensemble" : le partage, la communication, les initiatives communes des équipes diocésaines au sein de chaque province sont la garantie d'un travail en fidélité à la réalité de la vie des migrants qui traverse toute la société et aussi l'Église. Une partie importante de cette animation pastorale avec les diocèses nous la retrouvons plus bas puisqu'elle comporte des aspects non négligeables de formation.

- Les *instances nationales*, en particulier la *Commission nationale de la pastorale des Migrants* et le *Comité Episcopal*, ont été des lieux significatifs d'Eglise où s'élabore la pensée pastorale de l'Eglise qui accueille la vie des migrants.

- Le soutien aux divers *pôles spécifiques de la PM* : le *pôle Relais-Monde-Musulman*, dans un contexte de marginalisation et l'enfermement des mentalités vis-à-vis de l'islam et des croyants de l'islam, a poursuivi son action au plus près des réalités des quartiers populaires, favorisant rencontres et lieux de partage pour que des chrétiens disent en quoi la foi chrétienne est interrogée et appelée à promouvoir la rencontre de croyants de l'islam. La préparation de la rencontre nationale de février 2005, à Francheville (Lyon), permet de faire le point sur l'état du dialogue entre chrétiens et musulmans. La diffusion habituelle des messages de fin de ramadan, aussi bien du SRI que du Conseil Pontifical pour le Dialogue Interreligieux est un élément qui souligne la qualité de cet engagement. Le *pôle Saisoniers-temporaires* de la Pastorale des Migrants a organisé, en novembre, une rencontre nationale à Viviers. Participaient à cette rencontre quarante agents pastoraux qui, dans la proximité avec les saisonniers, cherchent et trouvent des moyens pour l'humanisation des conditions de vie difficiles de ces travailleurs, ainsi que les chemins de l'évangélisation de ce monde par les saisonniers eux-mêmes. Le *pôle jeunes de la Pastorale des Migrants*, traduction en projet de la volonté d'être présents à la vie et aux aspirations des jeunes issus de la migration et de leur proposer des lieux d'expression pour qu'ils puissent ensuite devenir acteurs, a ressaisi les initiatives de la région Centre-Est / province de Lyon ainsi que celles des jeunes de l'aumônerie nationale des Cambodgiens, en attendant la concrétisation des initiatives de l'aumônerie nationale des Polonais pour la réalisation d'un rassemblement-ressourcement spirituel de jeunes de la migration. Le *pôle Asie de la Pastorale des Migrants*, animé conjointement par le SNPM et les aumôneries concernées, a repris ses projets en vue de faire connaître les aspects culturels qui marquent et aident à comprendre leurs expressions propres de la foi.

Les **publications** ont été des relais précieux dans la diffusion, par le *Courrier de la Pastorale des Migrants* et *Migrations et Pastorale*, des initiatives, informations, réflexions et dans le partage de situations de vie et témoignages. **Migrations et Pastorale**, bimestriel tiré à 1200 exemplaires, a continué d'offrir des dossiers thématiques très proches de l'actualité de la vie des migrants. L'information sur les lois, les textes importants de l'Eglise, les initiatives internationales, les récits de vie y ont toujours une grande place. Les thèmes abordés en 2004, parlent de cette attention constante à la vie et aux grands débats qui traversent les migrations : "*Sans-papiers, réfugiés, déboutés, ils ne sont pas des clandestins*" (n° 308) ; "*La mondialisation : la fraternité frappe à nos portes*" (n° 309) ; "*Les migrants, signe et chance d'une autre société !*" (n° 310) ; "*Au coeur de la migration, témoins d'une foi vivante*" (n° 311) ; "*De la confrontation au dialogue, construire une humanité viable*" (n° 312) ; "*Corps et esprit en souffrance : le poids de la migration et de l'exil*" (n° 313). La collaboration rédactionnelle avec des associations, des services d'Eglise et des spécialistes de diverses disciplines est une constante de la revue qui, par ailleurs, tire l'essentiel de son contenu des témoignages proposés par le réseau de la Pastorale des Migrants. Le **Courrier de la Pastorale des Migrants**, interne au réseau, bimestriel, diffusé à 450 exemplaires, informe, établit des liens, diffuse les initiatives prises par d'autres dans l'Eglise ou dans le réseau associatif. Il permet de manifester, par les éditoriaux de l'équipe du SNPM et le contenu, le lien fort qui unit la mission de la Pastorale des Migrants à l'actualité de la migration. Les **courriers ou autres publications ponctuelles ou exceptionnelles**, liés au travail d'attention et d'expertise, donnent de l'ampleur à une parole provoquée par l'actualité et sollicitée par les services généraux de l'Eglise. Parmi eux, il faut souligner la publication marquante du Document "*Quand l'étranger frappe à nos portes*" (cf. ci-dessus). Si certains observateurs peu avertis se sont acharnés à n'y voir qu'un appel à la désobéissance civile parce que l'on y rappelle que l'Eglise ne peut pas se taire lorsque la dignité de tant d'êtres humains se trouve bafouée - d'autres y trouvent nourriture, information et élan pour investir l'indifférence et la peur. Le **site web - www.eglisemigrations.org** qui a commencé à être préparé pendant le dernier trimestre, ouvrira des perspectives nouvelles à l'information, aux liens, à la communication.

Les instances nationales et locales de la Pastorale des Migrants, les équipes diocésaines, les mouvements et services de l'Eglise, par l'activité de **formation** du SNPM, ont participé et bénéficié des acquis de l'équipe et du réseau de la Pastorale des Migrants - engagement et expertise - par la participation et la réponse donnée aux innombrables sollicitations reçues d'animation et de formation s'appuyaient sur une certaine crédibilité acquise.

- Avec les *instances nationales*, travail de réflexion sur les nouveautés dans la migration avec Jacques Audinet et Catherine Wihtol de Wenden ; avec Mgr Jean-Luc Brunin, sur l'estime et la légitimité de la vie communautaire ; avec *les nouveaux membres des équipes diocésaines et des conseils d'aumônerie*, rencontre de formation sur l'originalité pour aujourd'hui de la mission de la pastorale des Migrants ; avec les *Conseils pastoraux des aumôneries*, autour de la mission commune ; avec les jeunes cambodgiens, pour une relecture de leur identité, à l'initiative de l'aumônerie nationale.

- A la demande des *équipes diocésaines de la PM* et de certains *services diocésains de formation* (les demandes sont souvent multiples : législation, questions sociales, anthropologiques, théologiques, politiques...) : formation permanente du diocèse d'Arras sur la catholicité ; avec le diocèse de Saint Denis, sur religion populaire et immigration ; avec le diocèse du Mans, autour de la place des chrétiens dans les collectifs associatifs de soutien aux demandeurs d'asile et sans-papiers, à l'occasion de la présentation du Document "Quand l'étranger frappe à nos portes" ; avec le diocèse de Sées, autour de la qualité des rencontres avec l'autre, avec le différent ; avec le conseil des aumôniers des communautés d'origine étrangère du diocèse de Strasbourg, sur l'avenir des aumôneries ; avec la province de Toulouse, sur racines d'origine et enracinement dans la société et l'Eglise d'accueil ; avec la communauté portugaise de Saint Etienne, sur la place des Portugais dans l'animation de la foi de leurs compatriotes et leur place dans l'Eglise locale.

- Pour répondre aux sollicitations des *mouvements et services d'Eglise* : avec la Joc (rencontre de Villejuif ; rencontre avec l'équipe nationale sur l'identité des jeunes issus de la migration) ; avec l'ACR, pour leurs journées nationales en Champagne-Ardenne ; avec la Coopération missionnaire pour les sessions Welcome (accueil des prêtres, religieux et religieuses étrangers qui viennent en France en mission pastorale) et Bienvenue (accueil des prêtres, religieux, religieuses français qui reviennent en France après des années de mission pastorale à l'étranger) ; participation à la Rencontre nationale de l'Apostolat des laïcs ; travail régulier du secrétaire du Comité épiscopal avec le secrétariat général de la Conférence au sein du Bel et du Beli ; avec le Secours catholique, pour présenter le Document dans le diocèses de Nanterre ; avec le SRI, lors de la formation annuelle à Orsay ; avec des aumôneries de l'enseignement public ou privé (Lycée de Rueil Malmaison).

- En réponse aux demandes de *congrégations religieuses* : avec la Fedear, lors de leur rencontre nationale de Vichy, consacrée au dépassement des frontières, intervention avec l'aumônerie des Communautés africaines sur le devenir ensemble, dans la société et dans l'Eglise ; avec les Filles du Saint Esprit, sur l'accueil des réfugiés ; avec les sœurs de l'Assomption, sur le Document et l'accueil de l'étranger.

- En partenariat avec des *instituts de formation*, interventions ou participation à l'élaboration de formations : ISTR de l'Institut Catholique de Paris, premier Cycle de Théologie du Centre de Sèvres, Journées d'Arras

Les moyens du SNPM. Il semble difficile, avant de conclure le rapport succinct de l'activité du SNPM pour l'année 2004, de ne pas faire une référence aux moyens humains et financiers dont dispose le SNPM pour l'animation de son action qui repose sur une équipe restreinte de cinq personnes : deux prêtres à mi-temps et une religieuse aussi à mi-temps, une religieuse bénévole à temps partiel et un laïc permanent à plein temps (ce qui ne fait que deux postes et demi). Le secrétariat (administratif et édition) est assuré par deux personnes à plein temps et par une religieuse à temps partiel. Même si les besoins le justifient (ce rapport d'activité parle de lui-même), il est difficile d'envisager un renforcement de l'équipe devant les difficultés budgétaires.

L'essentiel du temps passé par l'équipe est consacré aux quatre pôles d'activité, avec une présence importante sur le terrain, dans les diocèses et les provinces. Le temps passé en administratif et/ou bureaucratique est extrêmement réduit. Pour accomplir la mission reçue, nous comptons aussi sur la bonne volonté et la disponibilité des permanents laïcs des aumôneries des Communautés africaines, des Cambodgiens et des Antillais que nous salarions par l'association loi 1901 "Accueil et Soutien des Étrangers en France" - ASEF - dont les objectifs sont ceux de la Pastorale des Migrants.

L'autofinancement est assez réduit puisque les publications, vu leur objectif de proximité avec le réseau diocésain et avec le public proche des questions migratoires, ne peuvent pas être envisagées comme des ressources financières possibles pour les autres activités d'animation. Le SNPM - et les aumôneries - nous vivons dépendants exclusivement des subventions d'organismes qui nous sont proches : l'Aide à l'Eglise en Détresse (pour un nombre important d'aumôneries et pour une large partie du fonctionnement du SNPM), les Missions Étrangères de Paris (pour la vie de quatre aumôneries de migrants et de réfugiés du Sud-Est asiatique), l'Aide aux Églises d'Afrique (pour deux aumôneries d'Afrique et des Iles), le CCFD (pour l'animation des communautés chrétiennes et du réseau de la PM, les publications et des aumôneries qui privilégient la place des laïcs en responsabilité) et tel mécène anonyme et des donateurs fidèles, parmi lesquels des Congrégations religieuses qui considèrent la Pastorale des Migrants comme une priorité ecclésiale. La Conférence des Evêques, par une subvention annuelle du Secours Catholique, prend en charge les indemnités des prêtres et des religieux / religieuses et une partie des frais d'animation pastorale du SNPM. Que toutes et tous en soient ici remerciés pour leur financement et pour l'attention à la vie et à la mission de ce service d'Eglise.

En conclusion

Il va de soi que nous ne pouvons pas nous satisfaire des réalisations traduites très succinctement dans ce RA 2004. Il nous faut continuer éveillés, au regard de tout ce qui reste à entreprendre, à inventer, à proposer pour que l'Eglise, par ce service, continue à être et à devenir signe et moyen de l'unité d'un genre humain pleinement humain et de son union en Dieu Père. En fait, il nous reste du chemin pour que l'Eglise puisse se dire par la fraternité dans le monde, pour que l'Eglise se dise avec l'exclu, l'humilié, le pauvre.

Nous affirmons, souvent, que l'Eglise ne peut pas être Eglise sans eux, sans sortir de sa table pour aller au-delà, pour aller jusqu'à ceux qui sont sous la table. C'est en ce sens que la pastorale des Migrants est et doit devenir chaque jour davantage une voie préférentielle de l'accomplissement de la mission de l'Eglise pour aujourd'hui dans la société de ce pays, traversée par les migrations ; une voie qui participe de manière active et dynamique au témoignage de l'amour du Père pour tous ceux et celles, de toutes conditions, cultures, langues, origines et croyances qui attendent d'être considérés, non pas comme des objets de sollicitude, de solidarité, de regard plus ou moins bienveillant, mais comme sujets de leur destinée, de leur histoire ; une voie ouverte qui permette à ceux, parmi les migrants, qui sont baptisés d'être connus et reconnus comme sujets de la mission pastorale - d'amour - de l'Eglise dans la société : une société où la passion pour la rencontre du différent doit l'emporter sur le refus, la peur et l'indifférence. Parce qu'en France la société est diverse et l'autre est toujours là à portée du regard.

Des questions restent, encore, à labourer en équipe nationale, avec la Commission nationale et le Conseil des Aumôniers nationaux, avec le réseau diocésain, au sein des provinces, avec des mouvements et services, avec des instances de la Conférence des Evêques, avec le monde associatif et politique. Le Document "*Quand l'étranger frappe à nos portes*" est, sans doute, un outil primordial pour ce travail lent et persistant auquel sont habitués ceux et celles qui font pastorale avec les migrants. Cependant, **toutes les questions qui touchent à la vie et aux conditions de vie, d'entrée et de séjour et aux droits** des migrants, des demandeurs d'asile, des sans-papiers, des déboutés du droit d'asile, n'y trouvent pas une réponse à la dimension des besoins et aussi des drames vécus. Il est, simplement, une porte ouverte pour tous ceux qui attendent de comprendre comment les chrétiens, en Eglise, donnent du prix à ce qu'ils vivent et à ce qu'ils engagent avec ces êtres humains parmi les plus « mis de côté » par l'indifférence et les politiques d'exclusion.

Des questions restent sur ces lieux, en société et en Eglise, où la vie et la dignité des migrants sont en jeu, sur ces lieux de témoignage de l'espérance qui est au coeur de la foi. Pour y répondre nous continuerons la route avec ceux et celles sans qui ce Rapport 2004 n'aurait jamais pu exister : les délégués diocésains de la Pastorale des Migrants et les membres de leurs équipes, les membres de la Commission nationale, du Conseil des Aumôniers nationaux, les bénévoles et les salariés qui, au SNPM ou ailleurs, tiennent à la fidélité à la mission confiée. Une année encore toute l'activité du SNPM pour l'ensemble de la Pastorale des Migrants a été guidée par un lien très fort avec le Comité Episcopal des Migrations et des Gens du Voyage et avec son président Mgr Jean-Luc Brunin, évêque d'Ajaccio pour la Corse, à qui nous devons une parole de profonde gratitude pour sa fidélité et sa force, malgré les oppositions et les pressions de ceux qui ne peuvent pas admettre que l'Eglise garde le droit d'exercer son devoir de parole !

A Paris, le 28 février 2005
l'équipe d'animation du Service National de la Pastorale des Migrants